

ACTION URGENTE

DOCUMENT PUBLIC

ÉFAI – 000588 – AFR 62/021/00AU 273/00

Avertissement : Amnesty International défend des individus sans prendre position ni sur leurs idées ni sur les organisations auxquelles ils pourraient adhérer.

CRAINTES DE «DISPARITIONS» / CRAINTES DE MAUVAIS TRAITEMENTS ET DE TORTURE / PRISONNIERS D'OPINION PRÉSUMÉS

RÉPUBLIQUE
DÉMOCRATIQUE DU
CONGO (RDC) /
RWANDA

Gervais Chirhalwira Nkunuzimana, chargé de cours
Paulin Bapolisi, chargé de cours
Aloys Muzalia Wakyeba, chargé de cours
Régine Mutijima (f), ancienne directrice d'école
Lusambo wa Karume, avocat
Safari wa Karume, médecin
Bonheur Basedire Isungu, fonctionnaire

Londres, le 8 septembre 2000

Il semble qu'un groupe armé d'opposition détienne illégalement sept personnes, dont certaines n'ont pas été revues depuis qu'elles ont été appréhendées avec l'aide des forces de sécurité rwandaises. Amnesty International est préoccupée par leur sécurité et craint qu'elles ne soient victimes de torture ou d'autres formes de mauvais traitements.

Certains pensent que le Rassemblement congolais pour la démocratie-Goma (RCD-Goma), groupe armé d'opposition connu pour avoir déjà maltraité et torturé des captifs par le passé, détient les sept personnes nommées ci-dessus, qui ont été arrêtées avec la collaboration de membres de l'Armée patriotique rwandaise (APR), les forces régulières rwandaises.

Gervais Chirhalwira Nkunuzimana, Paulin Bapolisi, Aloys Muzalia Wakyeba et Régine Mutijima ont été appréhendés le 29 août à Bukavu, chef-lieu de la province du Sud-Kivu, située dans la partie est de la République démocratique du Congo (RDC), qui est occupée par les forces rwandaises. Les dirigeants du RCD-Goma ont refusé de révéler où ils se trouvent. Certaines sources ont indiqué qu'ils avaient peut-être été maltraités et qu'ils étaient détenus sur une île située au milieu d'un cours d'eau, non loin de la ville de Kisangani, dans le nord-est du pays. Ils ont apparemment été appréhendés parce qu'ils s'étaient opposés à la rébellion et à l'occupation d'une partie de la RDC par les forces rwandaises, et qu'ils avaient été récemment nommés membres du Parlement de transition de la RDC.

Le docteur Safari wa Karume et son frère Lusambo wa Karume, qui est diabétique, ont été arrêtés le 3 août dans la ville rwandaise de Gikongoro. Ils se rendaient à Nairobi, au Kenya, où Safari wa Karume devait subir des examens médicaux. Les deux frères ont été appréhendés dans la capitale rwandaise, Kigali, et ont été transférés à Bukavu le 19 août. Leur état de santé s'est dégradé depuis et tous deux sont actuellement soignés à l'hôpital de Bukavu, sous surveillance policière.

Bonheur Basedire Isungu a été appréhendé par un groupe de membres du RCD-Goma et de soldats de l'APR le 5 juin 2000. D'après les informations recueillies, il a été sauvagement maltraité en détention, avant d'être transféré le 12 août dans la ville de Kalémié, située dans le sud-est de la RDC. Il est apparemment accusé d'entretenir des liens avec des groupes armés locaux connus sous le nom de *Maï maï* (Eau eau), qui luttent contre l'APR et le RCD-Goma. Selon des sources de Bukavu, il a été appréhendé parce qu'il avait précédemment travaillé pour le gouverneur Charles Magabe, qui a quitté les rangs du RCD.

Des membres des forces armées rwandaises ont participé à toutes ces arrestations et Amnesty International estime que les autorités rwandaises ont suffisamment d'influence sur les dirigeants du RCD-Goma pour obtenir la libération des personnes détenues.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Le conflit armé qui se déroule actuellement en RDC a éclaté en août 1998, lorsque le RCD, soutenu par les forces régulières rwandaises et ougandaises, est entré en rébellion contre le nouveau gouvernement de Laurent-Désiré Kabila. Toutefois, en mai 1999, le RCD s'est lui-même scindé en deux factions – la première dirigée depuis Goma et alliée au Rwanda, la seconde dirigée depuis Kisangani et soutenue par l'Ouganda – qui luttent désormais l'une contre l'autre tout en combattant le gouvernement. Trois camps se disputent donc désormais le contrôle du territoire congolais : le gouvernement, le RCD-Goma et le RCD-Kisangani – rebaptisé RCD-Mouvement de libération (RCD-ML). Par ailleurs, les deux factions rivales du RCD et leurs alliés combattent parallèlement plusieurs groupes armés locaux connus sous le nom de *Maï maï* (Eau eau), qui luttent contre toutes les troupes étrangères.

Le RCD et leurs alliés ne sont pas parvenus à gagner les faveurs de la population, en partie parce qu'ils se sont livrés à des homicides illégaux et à d'autres atteintes généralisées aux droits humains contre des civils non armés soupçonnés de soutenir le gouvernement congolais et les groupes armés locaux. Le contrôle politique, militaire et économique exercé par les Rwandais sur le RCD-Goma constitue toujours une source de dissensions au sein du groupe armé d'opposition.

ACTION RECOMMANDÉE : télégramme / aérogramme / fax / lettre par avion (en français, en anglais ou dans votre propre langue) :

- dites-vous préoccupé par le fait que Gervais Chirhalwira Nkuzimana, Paulin Bapolisi, Aloys Muzalia Wakyeba, Régine Mutijima, Lusambo wa Karume, Safari wa Karume et Bonheur Basedire Isungu sont détenus illégalement, en exprimant la crainte que certains d'entre eux ne soient des prisonniers d'opinion, détenus uniquement pour avoir exprimé sans violence leurs opinions politiques ou pour avoir omis d'apporter leur soutien à la rébellion contre le gouvernement de la République démocratique du Congo (RDC) ;
- indiquez qu'Amnesty International considère les autorités rwandaises comme responsables de leur détention ainsi que des mauvais traitements auxquelles ces personnes auraient été soumises ;
- appelez les autorités à informer leurs proches et des organisations de défense des droits humains du lieu où se trouvent ces personnes, et à les reconduire dans les plus brefs délais à Bukavu, afin qu'elles puissent y recevoir la visite de leurs familles, de médecins, d'avocats ainsi que de représentants d'organisations humanitaires ou de groupes de défense des droits humains ;
- demandez instamment que leur sécurité soit garantie et que ces personnes soient protégées contre la torture et toute autre forme de mauvais traitements ;
- exhortez les autorités rwandaises et les dirigeants du Rassemblement congolais pour la démocratie-Goma (RCD-Goma) à ordonner la libération immédiate et inconditionnelle de ces détenus, à moins qu'ils ne soient inculpés d'infractions prévues par la loi.

APPELS À :

Président de la République rwandaise : Major Général Paul Kagame
Président
Présidence de la République
BP 15, Kigali
Rwanda
Télégrammes : Président, Kigali, Rwanda
Fax : 250 84769 / 84390
Formule d'appel : Monsieur le Président de la République,

Ministre rwandais de la Justice et des Relations institutionnelles :
Monsieur Jean de Dieu Mucyo
Ministre de la Justice et des Relations institutionnelles
Ministère de la Justice
BP 160 Kigali
Rwanda
Fax : 250 87 051
Télégramme : Ministre Justice, Kigali, Rwanda
Formule d'appel : Monsieur le Ministre,

Président du RCD-Goma :

Maître Ilunga
Président du Rassemblement congolais pour la démocratie - Goma (RCD-Goma)
Goma, République démocratique du Congo
Fax : 871 761 850 629 (l'obtention de cette ligne de fax peut s'avérer difficile)
Formule d'appel : Monsieur le Président,

COPIES À :

Président de la Commission nationale des droits humains du Rwanda :
Gasana Ndobu
President of the National Human Rights Commission
BP 269, Kigali
Rwanda
Fax : 250 82702

ainsi qu'aux représentants diplomatiques de la République démocratique du Congo (RDC) et du Rwanda dans votre pays.

PRIÈRE D'INTERVENIR IMMÉDIATEMENT. APRÈS LE 20 OCTOBRE 2000, VÉRIFIEZ AUPRÈS DE VOTRE SECTION S'IL FAUT ENCORE INTERVENIR. MERCI.

La version originale a été publiée par Amnesty International, Secrétariat international, 1 Easton Street, Londres WC1X 0DW, Royaume-Uni. Seule la version anglaise fait foi. La version française a été traduite et diffusée par les Éditions Francophones d'Amnesty International - ÉFAI -